

Cadre réservé aux organisateurs N° de dossier :

<u>Tel:</u> 06.89.21.68.83 <u>E-mail:</u> <u>asmodeus@orange.fr</u>

Site Internet: https://acparempuyre.wixsite.com/acparempuyre/le-vide-grenier

## Le 03 Juin 2018, Centre de PAREMPUYRE Rond-point du Médoc, à l'Art Y Show

## Bulletin à renvoyer <u>AVEC</u> le règlement à l'adresse suivante :

NOMBRE D'EMPLACEMENTS SOUHAITES :

**DELAMARRE** Laurent

8 Allée Auguste Renoir - 33290 PAREMPUYRE

18€ les s		
18€ les 8	metres	linéaires

Signature

(Règlement par CHÉQUE à l'ordre de : A	C PAREMPUYRE)		
Renseignements obligatoires :			
Nom :	Prénom :		
Adresse :	CP :	Ville :	
Date de Naiss. :/	Lieu :		
N° C. d'Identité :	Délivrée le :	 Lieu :	
Tél./Port :	Immat. Véhicule :		
Mail :			
O Particuliers:			
ne pas être commerçant(e)	deciare	déclare sur l'honneur :	
ne vendre que des objets personnels et usagés (Article de non-participation à 2 autres manifestations de mên		e R321-9 du Code Pénal)	
Fait à :	Le / / 2017	Signature	
O Professionnels:			
N° RCS :	Délivré le :	Lieu :	
Je soussigné	déclare sur l'honneur :		

Tout emplacement réservé et non occupé sera redistribué après 08 heures

tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code Pénal)

être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code du Commerce

Fait à : \_\_\_

Toute réservation est considérée comme définitive et ne donnera lieu en aucun cas à un remboursement en cas d'absence ou d'annulation.

Le \_\_/ \_\_/ 2018

L'organisateur n'est en aucun cas responsable des marchandises d'origine douteuse.

La vente d'armes, animaux et contre facon est interdite et punie par la loi.

La vente alimentaire est interdite sur la manifestation sauf autorisation de l'organisateur.

- 1) Dès réception du dossier complet (<u>bulletin d'inscription et règlement</u>), un mail de confirmation d'enregistrement vous sera adressé sous 8 jours.
- 2) Le placement se fait au fil des arrivées, il n'y a pas de n° d'emplacement sur le site.
- 3) Un seul véhicule sera autorisé à stationner par emplacement.